

Article 2 : Accélérer la décarbonation du bâtiment : l'appel de Niels LADEFOGED Chef d'unité bâtiments et produits Commission Européenne en Visio aux professionnels CVC

Photo 1



Chapô :

Lors du congrès AICVF 2025, Mr **LADEFOGED**, représentant de la Commission européenne, a délivré un message vidéo qui a marqué l'ouverture de l'événement. Il y a souligné que les ingénieurs, concepteurs et installateurs CVC sont au cœur de la transformation du parc immobilier européen. Son intervention, dense et précise, a détaillé les mesures clés de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), le rôle crucial des plans nationaux de rénovation et la nécessité d'une mobilisation collective pour atteindre les objectifs climatiques 2050.

Un message direct à la filière du génie climatique :

Mr **LADEFOGED** a ouvert son intervention en saluant le rôle stratégique des professionnels présents :

« Votre expertise permet à nos politiques de se traduire en solutions concrètes, rendant la transition énergétique réellement possible. »

Cette phrase, qui pourrait résumer tout le discours, illustre bien la conviction européenne : sans l'action des bureaux d'études, installateurs, exploitants et concepteurs de systèmes, la décarbonation resterait un projet théorique. Le congrès AICVF 2025 devient ainsi un lieu de convergence entre politique européenne et ingénierie appliquée, un espace pour transformer la directive en réalisations concrètes sur le terrain.

Mr **LADEFOGED** a également rappelé que chaque décision de conception a des conséquences à long terme : dimensionnement des installations, choix des générateurs, intégration des énergies renouvelables, maintenance. La responsabilité de la profession est donc immense, non seulement pour réduire les émissions, mais aussi pour garantir le confort et la santé des occupants.

L'EPBD révisée : une feuille de route pour 2050 :

Au centre de son intervention figurait la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), révisée en 2024 et désormais en vigueur. Mr **LADEFOGED** a rappelé que cet instrument juridique est « la clé de voûte » de la stratégie européenne pour décarboner le parc bâti.

Points structurants de la directive :

- **Plans nationaux de rénovation** : chaque État membre doit soumettre d'ici fin 2025 une version projet de sa feuille de route nationale pour la rénovation du parc immobilier.
- **Hausse du taux et de la profondeur des rénovations** : il ne s'agit pas seulement de rénover davantage, mais d'atteindre des niveaux de performance plus ambitieux.
- **Priorité aux bâtiments les moins performants** : ces "passoires énergétiques" doivent être rénovées en premier, car elles concentrent la majorité des pertes.
- **Accès facilité au financement** : la directive ouvre la voie à des financements ciblés, y compris pour les particuliers et le secteur tertiaire.

Mr **LADEFOGED** a insisté sur la dimension géopolitique de cette politique : améliorer l'efficacité énergétique permettra de réduire la dépendance européenne aux importations d'énergie, contribuant ainsi à l'objectif de sortie des énergies fossiles russes. La rénovation massive devient donc un outil de sécurité énergétique, en plus d'un levier climatique.

Les chiffres clés qui imposent l'action :

L'intervenant a rappelé que les bâtiments représentent plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre en Europe et plus de la moitié de la consommation de gaz naturel. Agir sur ce secteur est donc incontournable pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050.

Ces données ne sont pas seulement théoriques : elles se traduisent par des opportunités de réduction de consommation, d'amélioration de la qualité de vie et de création de valeur économique. Selon Mr **LADEFOGED**, chaque kWh économisé grâce à une meilleure conception CVC a un double effet bénéfique : réduction des coûts énergétiques pour les utilisateurs et diminution de la dépendance géostratégique de l'Union européenne.

Vers des bâtiments zéro émission et intelligents :

La révision de l'EPBD ne se limite pas à un calendrier de rénovation : elle redéfinit ce que sera un bâtiment performant demain. Mr **LADEFOGED** a mis en avant plusieurs évolutions :

- Introduction de la notion de bâtiment zéro émission, qui devient le standard cible pour tout nouveau bâtiment.
- Déploiement massif du solaire et intégration accrue des énergies renouvelables dans le mix énergétique des bâtiments.

- Exigences renforcées en matière de qualité de l'air intérieur, pour garantir la santé et le confort des occupants, en lien avec la conception et la maintenance des systèmes de ventilation.
- Développement des BACS (Building Automation and Control Systems), outils indispensables pour piloter et optimiser les consommations en temps réel.

Ces avancées s'accompagnent d'une évolution des compétences requises : l'ingénieur CVC devient aussi data analyste, expert en régulation, intégrateur de systèmes et acteur clé de la smart city.

Innovation réglementaire et produits connectés :

En complément de l'EPBD, Mr **LADEFOGED** a évoqué le travail de la Commission sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique des produits, qui assure un niveau de performance minimal et une meilleure information des utilisateurs finaux.

Il a également mentionné le lancement en avril 2024 du Code de conduite pour les appareils énergétiques intelligents, qui vise à rendre les solutions de flexibilité plus simples à déployer et interopérables. Cela permettra de rendre le bâtiment actif dans le système énergétique : capable de stocker, décaler ou moduler sa demande en fonction de la production d'énergies renouvelables.

Un appel à l'engagement collectif :

Au-delà des chiffres et des réglementations, Mr **LADEFOGED** a invité les professionnels à participer activement aux consultations nationales sur les plans de rénovation. Selon lui, ces plans doivent refléter la réalité des chantiers, des contraintes techniques et des coûts. Sans l'implication des experts de terrain, il existe un risque que les objectifs restent irréalistes ou que les solutions proposées ne soient pas optimales.

La Commission prépare pour fin juin un paquet d'accompagnement qui contiendra :

- Des guides techniques sur l'interprétation de l'EPBD.
- Des orientations pratiques sur les certificats de performance énergétique, les méthodes de calcul, les standards de qualité de l'air.
- Des recommandations pour favoriser la mobilisation du financement privé et public.

Transformer l'ambition en réalité technique :

Mr **LADEFOGED** a conclu par un message d'action :

« Les objectifs de l'EPBD resteraient lettre morte sans votre engagement. Vous êtes les artisans de la transition énergétique. »

L'intervention a fait écho à l'esprit du congrès AICVF : transformer l'ambition politique en solutions concrètes et reproductibles. Les professionnels CVC, par leur expertise, sont appelés à devenir les accélérateurs de cette transformation, en déployant des installations performantes, en garantissant la qualité de l'air et en intégrant les nouvelles technologies.

Ce congrès doit être vu comme un point de départ : un moment de convergence entre réglementation, innovation et mise en œuvre sur le terrain. En unissant leurs efforts, les acteurs de la filière peuvent faire du parc immobilier européen un exemple mondial de bâtiment zéro émission, intelligent et centré sur l'humain d'ici 2050.